

Bulletin VigiViti-81

n°17 - 06 août 2019, d'après le BSV n°19

MER 07

18	4
29	13

JEU 08

	17	0
◄ ((()) ►		
	33	0

VEN 09

	21	0
◄		
	38	0

SAM 10

21	U
34	0

DIM 11



LUN 12

5

Cette semaine:

- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Botrytis
- Vers de la grappe
- Flavescence dorée
- Cicadelle verte
- Divers

Stades phénologiques



La "véraison" a progressé et s'enclenche sur la majorité des cépages. Le stade début "véraison" est atteint sur Fer Servadou, Loin de l'oeil et Merlot et le stade "mi véraison" sur Gamay , Duras et Sauvignon. Les tous premiers grains vérés sont visibles sur Mauzac et ne sont pas encore observés sur Cabernet.

La "véraison" a une semaine de retard par rapport à 2018, ce qui correspond à une année moyenne à tardive.

La semaine dernière a été quasi sèche sur le vignoble.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation:

Une nouvelle sortie de symptômes est observée sur jeunes feuilles, sur le vignoble. Aucune évolution des symptômes n'est signalée sur grappes.

Les symptômes sur feuilles sont issus des contaminations du 26 et 27 juillet.

Modélisation:

Aucune contamination de masse n'a été modélisée la semaine dernière.

Les prévisions annoncent des pluies en milieu et fin de semaine. Sur la majorité des secteurs (Cadalen, Castanet, Cunac, Le Verdier, Gaillac, Rabastens), la pression exercée par le mildiou reste forte et 3mm seraient suffisants pour engendrer des contaminations de masse. Sauf sur le secteur de Senouillac où 15 mm seraient nécessaires.

Aucune sortie de tache, issue d'une contamination de masse n'est à attendre.

Taches sur jeunes feuilles



Rot brun sur grappes

Préconisations

En présence de symptômes, restez vigilants jusqu'à la "véraison", des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales). Sur grappes, la période de risque se termine à la "véraison", attention sur les cépages tardifs.

En toutes situations, il est important de préserver l'état sanitaire du feuillage jusqu'aux vendanges, soyez couverts, si des pluies sont annoncées. Ce sera vraisemblablement le dernier traitement.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR Disperss NC, BB Eqal DG, sulfate de cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

Strictement préventifs:

* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle * Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact biocontrôle

Produits ayant une action anti-sporulante:

*Ámpexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5kg/ha (1 application max)

*Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

<u>Alternatives</u>

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Intervenez avant les prochaines pluies.

BLACK-ROT

Analyse de risque

<u>Observations:</u> Une petite sortie de symptômes est signalée au vignoble cette semaine, quelques grains isolés sont concernés (Braucol, Cabernet...).

Analyse de risque:

La sensibilité des grappes diminue fortement à la "véraison".

Préconisations

Sur les parcelles tardives et déjà atteintes, restez vigilants jusqu'à la "véraison" et soyez couverts si des pluies sont annoncées.

Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

Privilégiez la polyvalence des produits.

*Dithane Neotec, mancozèbe, 2Kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50m

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

<u>Alternatives</u>

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

<u>A retenir</u>

Attention aux parcelles présentant des symptômes et tardives.

OIDIUM



Analyse de risque

Observations:

Cette semaine aucune évolution des symptômes signalée sur parcelles sensibles (Gamay, Muscadelle, Mauzac, Syrah Chardonnay). Globalement, le vignoble reste peu impacté, sauf sur parcelles avec historique.

Préconisations

Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes.

Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée, biocontrôle

<u>Alternative</u>

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Fin de couverture sur les parcelles saines.

BOTRYTIS



Analyse du risque

Observations:

Quelques foyers sont signalés sur grappes et sont le plus souvent liés à des perforations de vers de la grappe, des dégâts de grêle ou des symptômes de black rot. Globalement le vignoble est assez sain. Les cépages les plus impactés sont le Gamay, Muscadelle. Chardonnay

Préconisations

Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire. Les entassements de grappes et les grappes pignées sont aussi des facteurs favorisants.

L'effeuillage est efficace pour limiter les attaques de botrytis, il favorise l'aération des grappes. Les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Alternatives: Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

<u>A retenir</u>

Aérer la zone des grappes.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Les toutes premières captures sont signalées sur les secteurs précoces.

Les perforations de la deuxième génération sont encore visibles au vignoble.

Eulia: la G3 a débuté en fin de semaine dernière.

Analyse de risque Début de vol de G3.

Le comptage des perforations en fin de G2, montre des dépassements de seuil sur certains secteurs.

Le seuil de nuisibilité en fin de G2 est de 10 perforations pour 100 grappes. (Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations

pour 100 grappes).

Préconisations

Il est recommandé d'intevenir sur la G3, si le seuil de nuisibilité est atteint lors du dénombrement des perforations en fin de G2.

Les dates sont estimées à partir de la biologie de l'eudemis et seront confirmées ultérieurement.

Produits ovicides stricts: Positionnement autour du

12/08 en secteur précoce. *Explicit EC, indoxacarbe, 0,250L/ha (3

applications max)
*Steward, indoxacarbe, 0,125kg/ha (3 applications max)

Début des pontes aux premières éclosions: Positionnement du 12/08 au 18/08 en secteur

précoce.
*Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (2 applications max)

Début des éclosions (tête noire): Positionnement autour du du 18/08 en secteur précoce

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)

*Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)

Pyréthrinoïdes: Produits avec une action larvicide.

Positionnement vers fin août.

*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,175l/ha (2 applications max), ZNT 50m

*Ducat, Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications max), ZNT 50m

*Uppercut, Trebon 30 EC, etophenprox 0,4L/ha (1 application max), ZNT 50m

*Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)

Ces traitements doivent être localisés sur les grappes.

Pensez à relever les pièges.

<u>Alternatives</u> La confusion est une méthode de biocontrôle.

<u>A retenir</u>

Début des captures pour la 3ème génération.

FLAVESCENCE DOREE



Analyse de risque

Observations:

Le piégeage des adultes se poursuit. Des symptômes sont signalés divers secteurs.

Flavescence dorée sur cépage blanc

Préconisations

Les dates de traitement sont fixées par a DRAAF.

Le T3 est soumis à l'analyse de risque, il doit être effectué dans les situations suivantes: vigne mère, présence de pieds contaminés lors de la prospection 2018 dans la parcelle ou l'environement proche, friches de vigne à proximité et si des foyers ont été detectés.

Le T3 s'effectue sur les adultes en conventionnel, entre le 02 et 20 août.

Flanker, 0,2L/ha (2 *Jokari. acrinathrine applications max) CMR, ZNT 50m

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) ZNT 50m

*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), ZNT 50m

*Decis deltaméthrine 0,5L/ha (3 protech, applications max)

*Mandarin pro, esfenvalerate 0,3L/ha (3 applications max)

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

T3: du 02/08 au 20/08. Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Les larves sont plus fréquemment observées au vignoble. Les dégats foliaires générés par les larves sont en augmentation sur parcelles et cépages sensibles (Braucol, Merlot)



Dégats foliaires

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

<u>A retenir</u>

Surveillez vos parcelles.

Préconisations

Si le seuil est atteint et dans le cas de parcelles sensibles ou rougissantes, un traitement insecticide peut être envisagé.

Les traitements peuvent être couplés avec le T3 de la flavescence dorée.

*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) CMR, ZNT 50m

*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) ZNT 50m

*Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)

*Karate Zéon, lambda-cyalothrine 0,125L/ha (0,175L/ha dose vers de la grappe), (2 applications max)

*Cajun, bétacyfluthrine 0,7L/ha, (2 applications max) ZNT 50m

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrole, qui doivent se faire dés l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal, kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

DIVERS

<u>Carences:</u> des carences en potasse sont observées sur le vignoble.

<u>Echaudage:</u> de nombreux symptômes sont apparus suite aux fortes températures de juillet.



Maladiesdubois:dessymptômesd'escaetnotammentd'apoplexiesontfréquemmentobservésauvignoble.

Phytolacca americana: ses baies sont toxiques, attention en cas de vendanges mécaniques.



La liste des biocontrôles se touvent sur le site suivant :

http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service

Prochain bulletin le 13 Août, selon actualités

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.





La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 , dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 – 81003 ÅLBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email : accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL, Marie Laure MURATET

v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86 t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03 ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

